

Cher Monsieur Coulombe,

Tout en souhaitant du succès à votre Commission, je me dois d'espérer que son mandat pourra couvrir un éventail le plus large possible de thèmes reliés à la forêt, et non seulement les volets plus administratifs, économiques ou législatifs...

Plus exactement, que d'autres visions soient à tout le moins examinées. Que celles moins connues du public, comme celle que je veux proposer bien modestement ici, ait une petite chance ...

Étant donné que le présent gouvernement désire réduire la taille de son administration, mon "scénario" peut indirectement s'inscrire en ce sens.

Je l'avais, en partie, suggéré au précédent gouvernement. Mais, il est logique qu'il n'ait pas donné suite à une suggestion qui aurait quelque peu "amoindri" l'importance de sociétés d'état.

Tout en ne critiquant pas le travail des organismes mi-étatiques mi-privés comme la SOPFEU et la SOPFIM, je crois néanmoins qu'il pourrait exister quelque "dédoublement" ici en terme de structure, et donc, de temps de réaction, etc....

Cependant, si je me souviens bien de ce que j'ai lu sur eux, ce seraient donc parmi les 1ers "partenariats publics-privés"....?

Voici ce que je proposerais:

Étant donné que l'avion fut de grande utilité dans le domaine forestier, et ce, très tôt dans son histoire, alors je plaide pour un rôle accru tant dans ses applications actuelles que pour de nouvelles auxquelles j'ai réfléchi depuis quelques années.

Un opérateur d'avion utilitaire polyvalent pourrait collaborer avec ces deux (2) organismes lors d'urgence en forêt, selon sa nature.

Lors de feux de grande ampleur, il ne faudrait pas rejeter toute aide conséquente d'autres intervenants du Québec...

Nos CL-415, déjà très coûteux, sont néanmoins pas assez nombreux lors de telles urgences. Je ne crois pas qu'il serait sage d'en acquérir d'autres, excepté le remplacement en cas d'accident.

Bien modestement, je "préconise" la présence d'un nouvel intervenant, muni d'un équipement de taille à offrir une telle aide, le moment venu.

J'envisage même de le devenir! Tout au moins pour quelques années, le temps que se forme une relève avec la même nouvelle approche et, pourquoi pas, pouvant la compléter...

Étant donné que je ne veux pas "ré-inventer la roue", il serait une perte de temps et d'argent pour moi d'investir dans une formation de pilotage! Le 11 septembre 2001 me donne toutes les raisons pour se servir de personnel déjà au fait d'un tel équipement aérien, avec les garanties de sécurité nécessaires et lui fournir un entraînement de base pour oeuvrer au dessus des forêts, lors de feux et d'invasion de la TBE.

De plus, les travaux du groupe SALTUS, coordonnés par l'ing. forestier Pierre-Yves Colin, à Aix-en-Provence(Fr.) sur les simulations des "sauts de feu"(voyez l'article du "Pour la Science" d'août 2004, p.30-37)me forcent à penser que la lutte au feu par avion doit être repensée, en partie tout au moins.

Le larguage d'eau d'un seul coup(ou 2)par les CL-415 ne peuvent convenir à tous les types d'incendie. De plus, cela n'est pas compatible avec la présence de travailleurs au sol, car trop dangereux comme des précédents l'ont tragiquement démontrés...

Un nouvel opérateur d'avion-citerne, non-amphibie, se devrait de mieux employer l'eau et les additifs puisque n'ayant pas accès aussi aisément à l'eau comme le CL-415.

Le concept employé par les aéroports, à quelques nuances près, serait prometteur, car il incluerait la glace sèche et, si nécessaire un agent moussant...

Je pense qu'un système similaire, mais plus performant, à celui utilisé par les avions d'épandage contre la TBE(comme les DC-6 et Constellation, maintenant trop âgés?)pourrait convenir à cette fin.

En fait, ce type de rampe d'épandage adaptée, pourrait servir aux deux (2) missions, avec le même appareil, de façon à réduire une partie des coûts. Le calibrage serait différent pour les mêmes buses, ou un jeu d'un autre modèle serait fixé sur la même rampe, lors du changement de mission...

Alors, un tel opérateur polyvalent pourrait, selon les conditions et l'urgence du moment, passer d'une collaboration avec la SOPFEU à celle de la SOPFIM et inversement....

Ce qui ne semble pas exister présentement.

Il offrirait même le service de lutte aux feux au delà du territoire desservi par la SOPFEU. En effet, j'avais été surpris(et le suis toujours)d'apprendre qu'au delà du 52 ème parallèle, ce n'était pas "rentable" d'envoyer un(1) ou deux(2)CL-415...

Avec la conséquence des feux près de la Baie James en 2002 ayant "importuné" des populations aussi éloignées que Montréal et...NYC!

Ce qui ne devrait plus se reproduire si nous étions conséquents avec nos principes de protection des forêts et de la qualité de l'air...

En zones éloignées donc, il faudrait disposer d'un type d'aéronef possédant diverses qualités que seul, à mon humble avis, un appareil des "sur-plus" peut réunir: bonne capacité d'eau, additifs, ou de solution d'agent biologique B. Thurigiensis contre la TBE; faible coût d'achat; bonne vitesse de convoyage; capacité de travailler même en hiver contrairement au CL-415...

Il en existe un(1) aux ÉU à vendre ayant ses particularités. Étant donnée cette rareté(bien qu'il en existe d'autres dans un dépôt désertique de l'Arizona), je ne veux pas préciser le type...

Sachez cependant qu'il peut transporter trois(3) fois la charge d'eau du CL-415, coûterait une fois tout équipé bien moins d'un(1) million \$ Can. (incluant des systèmes de sécurité contre les câbles, ou lors d'un incident technique important au dessus de la forêt, afin de réduire la propagation d'un feu ainsi que la pollution subséquente...). Mais il ne peut amerrir.

Étant basé près de Parent, il serait au centre des zones potentielles de feux et invasions d'insectes. Donc, suffisamment près de régions non dans le mandat prioritaire de la SOPFEU et SOPFIM pour justifier son aide au delà du 52ème parallèle...

Après tout, cette biomasse, même réduite, serait plus "rentable" si récupérée par les papetières que laissée au feu et prédateurs...

Cet opérateur, ayant une pensée "globale", bien que se limitant à agir "localement", voudrait obéir le plus possible à la philosophie de Kyoto et même celle pronant les "puits de carbone". Soit en démontrant seulement, ou en l'appliquant au Québec, malgré les embûches administratives, le concept du reboisement aérien avec une technologie d'origine de Colombie Britannique, reprise par un groupe du M.I.T. dirigé par M. Moshe Alamaro.

Moi-même, j'ai "adapté"(sur le papier, faute de moyens pour réaliser un prototype actuellement) ce concept, vers 1998, pour un double usage dans certains pays africains et asiatiques, pouvant être démontré ici tout de même.

Ce concept peut avoir des "dérivés" pour d'autres fins environnementales afin de dépolluer(par phyto-extraction) les sites miniers externes, etc., pouvant redevenir un jour une forêt exploitable ou un Parc National...

Je suis toujours étonné des chiffres pour la décontamination de certains sites: plusieurs millions de \$\$, sinon des dizaines dans quelques cas. Je crois comprendre que la manipulation de sols contaminés(dont leur transport vers un centre de traitement puisse expliquer une partie appréciable de ces coûts...

Alors, une approche pouvant réduire ces étapes, comme la voie aérienne, jamais en contact avec tout matériel contaminé, mériterait d'être essayée.

Un autre service de protection de nos forêts commerciales, plus précisément à vocation agro-alimentaire, érablières et vergers surtout, est envisageable par voie aérienne.

Ayant entendu les déboires de ces exploitants lors du verglas de 1998, je me suis dit que les recherches faites dans les Maritimes sur des agents anti-gel provenant de certains poissons pourraient être adaptées au Québec puisqu'un agent similaire fut découvert dans ce qui fait partie de nos productions horticoles d'importance.

Puisque de tels ravages ne doivent plus être écartés comme précédemment par certains "experts", en raison du réchauffement global, il faudrait penser à nos acériculteurs et pommiculteurs de façon plus préventive dans un proche avenir...

Comme le disait fort judicieusement, M. Jacques Demers, ex-travailleur forestier et collaborant avec le CREDDO, dans son mémoire, il faut "fermer la boucle". Pour ma part, c'est non seulement dans le travail d'aménagement au sol, mais aussi dans les services annexes, tels que ceux offerts par la SOPFEU et SOPFIM.

À vous d'apprécier si mes modestes réflexions concordent avec cette philosophie.

Vous remerciant de votre attention, courtoisie et partage de ma vision "globale" de la forêt au Québec, je vous offre mes salutations les plus distinguées.

Raoul J. Pettigrew
un "inventeur-amateur"
croyant aux nouveaux usages
de l'aviation(même mil.)malgré
le démenti par les extrémistes
lors du 11 septembre